Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

# 73ème session de l'Assemblée générale

Plénière

Point 77 de l'ordre du jour

# **Rapport de la Cour pénale internationale**

# Report of the International Criminal Court

New York, le 29 octobre 2018

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Les États ont adopté le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) il y a 20 ans. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de la CPI pour garantir un ordre international fondé sur des règles. Et la CPI a elle aussi besoin de nous.

Les critiques affirment que le monde se porterait mieux sans cette dernière. Certes, personne ne saurait nier que, dans un monde idéal, la CPI n'aurait pas de raison d'être. Mais malheureusement, nous ne vivons pas dans un monde idéal. Les guerres et la violence sont encore trop présentes. Souvent, les États ne combattent pas l'impunité avec suffisamment de vigueur au niveau national. Le besoin impératif de la CPI comme institution qui oblige les acteurs à rendre des comptes, qui contribue au maintien d'une paix durable et qui soit au service des victimes reste inchangé.

Ce qui a changé ces dernières années, c'est le contexte. Le nationalisme se développe ; la lutte contre l'impunité au niveau international est souvent dépeinte à tort comme étant un obstacle à la paix plutôt que l'un de ses fondements. Le fait qu'un État se soit retiré du Statut de Rome et qu'un autre retrait soit en passe de prendre effet reflète cette évolution regrettable. Il en va de même des attaques à l'encontre de la CPI.

Sur cette toile de fond, des signaux clairs sont nécessaires. Nous devons réaffirmer notre soutien à la justice pénale internationale ainsi qu'à la CPI en tant qu'élément central indépendant et impartial de cette dernière. Au cours de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, trente-cinq ministres des affaires étrangères, y compris le ministre suisse, ont adopté une déclaration publique qui réaffirme leur engagement en faveur de la Cour. Par ailleurs, nous considérons le renvoi par six États d'une situation devant la CPI – le premier renvoi collectif de l'histoire de la Cour – comme un signe de confiance et de soutien envers cette dernière. À l'avenir, nous devons maintenir et renforcer notre soutien politique et diplomatique à la CPI.

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Nous invitons les États membres qui ne l'ont pas encore fait à enquêter sur les atrocités criminelles et à poursuivre leurs auteurs par la voie de leurs autorités nationales ainsi qu'à ratifier le statut de Rome.

Madame la Présidente,

Neuf examens préliminaires et des enquêtes sur onze situations dans toutes les régions du monde ; de nombreuses jugements importants rendus en matière de réparation en faveur des victimes: comme le présent rapport le montre, l'année qui s'est écoulée a été dense et couronnée de succès pour la CPI.

Ce bilan positif se trouve cependant assombri par les quinze demandes d'arrestation et de remise toujours en attente d'exécution. L'effet dissuasif de la Cour et, a fortiori, la protection des personnes les plus vulnérables, à savoir les victimes de la guerre, s'en trouvent affaiblis. Les États parties au Statut de Rome doivent respecter leur obligation de coopérer.

Madame la Présidente,

La coopération entre la CPI et l'ONU est intense, et pour de bonnes raisons : les mandats et les objectifs de ces deux entités se renforcent mutuellement. La compétence de la Cour en matière de crime d'agression est fondamentalement dans l'intérêt des Nations Unies et de ses États membres. Le Conseil de sécurité de l'ONU peut déférer des actes relevant d'une guerre d'agression à la CPI. Les États membres, quant à eux, bénéficient d'une protection renforcée, étant donné que les dirigeants agressifs craindront d'être poursuivis et punis. La Suisse salue donc l'activation de la compétence de la Cour en date du 17 juillet.

Madame la Présidente,

La commémoration du 20e anniversaire de l'adoption du Statut de Rome nous rappelle l'avancée historique que représente la création de la CPI. Aujourd'hui, en dépit des nombreux défis qui se dressent devant nous, nous devons réaffirmer notre engagement collectif visant à mettre fin à l'impunité des auteurs des crimes les plus atroces et à rendre justice aux victimes. Notre soutien en ce sens ne peut pas perdre de sa vigueur.

Je vous remercie.

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Madam President,

20 years ago, States adopted the Rome Statute of the International Criminal Court (ICC). Today, more than ever, we need the Court for a rules-based international order. And the ICC needs us.

The critics of the Court argue that the world would be better off without it. We can all agree that it would be best, if the ICC would no longer have to exist. Unfortunately, we do not live in that kind of world. There are still too many brutal wars. States often do not fight impunity vigorously enough on the national level. The absolute need for the ICC as an institution that ensures accountability, contributes to sustainable peace and serves the victims remains unchanged.

What has changed in the last years is the context. Nationalism is on the rise; the fight against impunity on the international level is often misrepresented as an obstacle to peace rather than one of its building blocks. The fact that one State has withdrawn from the Rome Statute and another withdrawal is bound to take effect mirrors this regrettable development. As do political attacks on the Court.

Against this backdrop, firm signals are needed. We need to reaffirm that we stand behind international criminal justice and the ICC as its independent and impartial centrepiece. During the high-level week of the General Assembly, 35 foreign ministers, including the Swiss foreign minister, endorsed a public statement reaffirming their commitment to the Court. Equally, we consider the referral of a situation by six States – the first collective referral in the history of the Court – as a sign of trust in and support for the ICC. Looking ahead, we must maintain and strengthen our political and diplomatic support to the Court.

We invite Member States, which have not done so yet, to investigate and prosecute atrocity crimes through their national authorities and to ratify the Rome Statute.

Madam President,

9 preliminary examinations and 11 investigations regarding situations in all regions of the world; numerous judgments on the merits and on reparations to victims. As the report before us shows, the ICC has had a busy and successful year.

This positive track record is however clouded by the 15 arrest warrants and requests for surrender that remain unexecuted to this date. This weakens the deterring effect and ultimately the protection of the most vulnerable – the victims of wars. States Parties to the Rome Statute must live up to their obligations to cooperate.

Madam President,

The collaboration between the ICC and the UN is intense – and for good reasons: Their mandates and goals are mutually reinforcing. The Court's jurisdiction over the crime of aggression is in the fundamental interest of the United Nations and its Member States. The UN Security Council can refer aggressive war making to the ICC. Member States for their part benefit from enhanced protection, as aggressive leaders fear prosecution and punishment. Switzerland therefore welcomes the activation of jurisdiction that took place on 17 July.

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Madam President,

As we commemorate the 20th anniversary of the adoption of the Rome Statute, we are reminded of the historic advance the creation of the ICC represents. Today, notwithstanding the numerous challenges, we must reaffirm our collective commitment to end impunity for the most horrendous crimes and to bring justice to victims. Our support cannot falter.

Thank you.

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny